PROGRAMME ÉQUIPE DU QUÉBEC 2008-2009

1-INTRODUCTION

Le programme de l'Équipe du Québec s'inscrit dans le cadre du ***Modèle de Développement de l'Athlète de Ski de fond Canada et de Ski de fond Québec.*** Son mandat se situe donc avant tout au niveau du développement des **athlètes juniors** qui sont les candidats les plus propices à une nomination sur l'Équipe Nationale junior ou au Centre national d'entraînement Pierre Harvey. Dans de rares cas, des athlètes seniors pourront être considérés comme candidats à l'Équipe du Québec s'ils sont près d'être sélectionnés sur le CNEPH ou qui ont démontré des performances qui pourraient laisser croire qu'ils ont des chances d'être sélectionnés sur l'équipe nationale pour les championnats du monde des U-23 en 2009.

Les athlètes sélectionnés devront démontrer un engagement marqué dans leur développement et avoir comme objectif de se mériter un poste sur l'Équipe Nationale dans un délai raisonnable.

2- ÉLIGIBILITÉ

Les athlètes éligibles au programme de l'Équipe du Québec 2008-2009 doivent détenir une licence de course provinciale et nationale en règle pour la saison 2007-2008 et avoir représenté le Québec au cours de la saison 2007-2008

2.1 Membre ÉQ : Tout athlète âgé de 16 ans ou plus

Compte tenu du mandat du Programme de l'Équipe du Québec dans le *Modèle de Développement de l'Athlète,* les membres de l'équipe nationale et/ou d'un Centre de Développement de l'Équipe Nationale (CDEN) se situent à un niveau supérieur au Programme de l'Équipe du Québec et ne sont donc pas pris en charge par ce programme. Ces athlètes seront par contre identifiés et reconnus comme membres de l'Équipe du Québec.

3-OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME

3.1 Favoriser la réussite des athlètes aux niveaux national et international en offrant aux meilleurs athlètes québécois non membres de l'équipe nationale ou d'un CDEN un programme de support à l'entraînement complémentaire à celui des clubs.

3.2 Créer un environnement motivant et stimulant pour les athlètes d'élite en formant un groupe de niveau homogène bénéficiant d'opportunités de développement accrues et d'une reconnaissance prestigieuse.

3.3 Utiliser l'Équipe du Québec comme outil de développement et de rayonnement sur la scène provinciale en offrant des opportunités de développement aux athlètes et entraîneurs de clubs par l'entremise d'invitation à des camps de l'Équipe du Québec et de visites ponctuelles des clubs.

4-AVANTAGES ET SERVICES

Les athlètes sélectionnés sur le Programme de l'Équipe du Québec pour 2008-2009 profiteront des avantages et services suivants :

4.1 Planification et programme d'entraînement de l'entraîneur de l'Équipe du Québec (en collaboration avec les entraîneurs personnels)

4.2 Camps d'entraînements réguliers sur terrain sec et sur neige

4.3 Support financier partiel ou complet pour camps d'entraînements et compétitions

4.4 Tests et suivis physiologiques et prêt d'un cardio-fréquencemètre Suunto

4.5 Commandites en produits, complètes ou partielles (bottes, skis, bâtons, lunettes, autres produits)

4.6 Commandite de costume de compétition et survêtement du Programme de l'Équipe du Québec (sans frais)

Les athlètes sélectionnés devront signer un protocole d'entente avec Ski de fond Québec. Ce protocole stipulera les engagements respectifs des deux parties, incluant les engagements d'ordre financier. Les athlètes sélectionnés seront nommés vers la fin avril.

5. LE COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection sera composé comme suit:

a) Le président de ski de fond Québec
b) La directrice générale de ski de fond Québec,
c) L'entraîneur de l'Équipe du Québec
d) Un représentant du Comité haute performance. (Autres que les entraîneurs personnels des athlètes ou entraîneurs de clubs)

6. Processus de sélection à l'Équipe du Québec

6.1. Les résultats obtenus aux compétitions suivantes seront considérés :

1-Championnat du Monde
2-Coupe du monde
3-Coupe Nor-Am
4-Championnat canadien
5-Coupe du Québec
6-Autres compétitions sanctionnées (FIS ou avec les systèmes de points canadiens)

7. Recommandations du comité de sélection :

Le nombre final de postes disponibles dans chacun des groupes n'est pas défini précisément et dépendra du niveau de performance des candidats par rapport aux meilleurs athlètes canadiens du même âge. La taille maximale de l'équipe ne devrait pas dépasser 8 postes, à moins d'une situation extraordinaire.

Les candidats seront évalués selon les points qui suivent:

7.1 rang sur la Liste finale de points canadiens de distance (voir critères publiés par Ski de fond Canada). Veuillez noter que nous allons utiliser une liste distincte pour chacun des groupes, senior (athlètes née en 1987 et moins) et junior (née en 1988 et plus).

7.2 Advenant que plusieurs athlètes du même âge sont à moins de 1 point de différence sur la Liste finale de points canadiens, la Liste finale de points canadiens de sprint sera considérée.

7.3 Les performances spécifiques obtenues aux championnats canadiens 2008.

7.4 Performances comparées aux standards de performance internationale par groupe d'âge publiés par Ski de fond Canada

7.5 Forces majeurs (blessures, maladies, .etc.)

NB : La sélection des athlètes sera faite après l'annonce des membres des centres nationaux d'entraînement et de l'équipe nationale pour la saison 2008-2009.

PROGRAMME GROUPE DE DÉVELOPPEMENT 2008-2009

1-INTRODUCTION

L'objectif de ce programme est d'initier les jeunes athlètes les plus prometteurs aux principes et à l'encadrement de haut niveau à un stade précoce afin d'optimiser leur préparation générale en tant que futurs membres de l'Équipe du Québec Junior. Le Groupe de Développement est donc constitué d'athlètes des catégories juvéniles et junior B (junior A dans de très rares cas comme des athlètes au début de carrière tardif mais avec des qualités athlétiques exceptionnelles).

Les athlètes sélectionnés devront démontrer un engagement marqué dans leur développement et avoir comme objectif de se mériter un poste sur l'Équipe du Québec l'année suivante.

Les athlètes sélectionnés dans le Groupe de Développement pour 2008-2009 profiteront des avantages et services suivants :

1- Invitation à certain camps d'entraînements de l'Équipe du Québec sur terrain sec et sur neige avec une subvention partielle des coûts de participation

2- Suivi du programme d'entraînement par l'entraîneur de l'Équipe du Québec en collaboration avec les entraîneurs personnels

3- Accès aux offres d'achat d'équipement à rabais de divers fournisseurs

2. Recommandations du comité de sélection :

Le nombre final de postes disponibles dans chacun des groupes n'est pas défini précisément et dépendra du niveau de performance des candidats par rapport aux meilleurs athlètes canadiens du même âge. La taille maximale du groupe de développement ne devrait pas dépasser 8 postes, à moins d'une situation extraordinaire.

Les candidats seront évalués selon les points qui suivent:

2.1 rang sur la Liste finale de points canadiens de distance (voir critères publiés par Ski de fond Canada). Veuillez noter que nous allons utiliser une liste distincte pour chacun des groupes, senior (athlètes née en 1987 et moins) et junior (née en 1988 et plus).

2.2 Advenant que plusieurs athlètes du même âge sont à moins de 1 point de différence sur la Liste finale de points canadiens, la Liste finale de points canadiens de sprint sera considérée.

2.3 Les performances spécifiques obtenues aux championnats canadiens 2008

2.4 Les performances sur la Coupe Québec

2.5 Forces majeurs (blessures, maladies, .etc.)

NB : La sélection des athlètes sera faite après l'annonce des membres des centres nationaux d'entraînement et de l'équipe nationale pour la saison 2008-2009.